



Porcherie

Largement répandue en Montérégie, la production porcine suscite encore des incertitudes quant à ses effets potentiels sur la santé. Afin de diminuer le plus possible les nuisances occasionnées entre autres par les odeurs, la Direction de santé publique préconise la mise en place de mesures visant à atténuer les impacts de la production porcine sur l'environnement et la santé.

Il n'est pas du mandat de l'équipe de santé environnementale DSP d'intervenir dans le processus d'autorisation et d'implantation d'une nouvelle porcherie dans un territoire. Elle assiste plutôt aux consultations publiques à titre d'experte afin de répondre, au meilleur de sa connaissance, aux préoccupations de la population en matière de santé. Elle intervient en commentant et analysant les schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté du territoire, notamment en matière de production animale.